

TOURNOI REGIONAL DE L'E.P. LOGNES

27 et 28 octobre 2018

Homologué sous le N°xxx

1/2

REGLEMENT

Art.1 – Le club de l'Entente Pongiste de Lognes organise son **tournoi régional homologué, le samedi 27 et dimanche 28 octobre 2018.**

Art.2 – Le tournoi se déroulera au **Gymnase de la Liberté, 44 Mail le Corbusier, 77185 LOGNES**, sur 32 tables.
Une buvette avec boissons et nourriture sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Art.3 – Les tableaux de couleurs identiques ne pourront pas être cumulés.
Tous les tableaux du samedi et du dimanche seront limités à 72 places.

Art.4 – Le gymnase ouvrira ses portes à 7H15 samedi et 7H15 dimanche.
Les finales seront prévues aux alentours de 23H00.

Le tournoi comportera les tableaux suivants : *(Les horaires indiqués sont ceux de fin de pointage)*

SAMEDI 27 OCTOBRE 2018

72 joueurs max.							
	A	B	C	D	E	F	G
	8H30	9H15	10H30	11H15	12H30	13H15	14H30
	≤ 599 pts	≤ 999 pts	≤ 699 pts	≤ 1099 pts	≤ 1299 pts	≤ 699 pts féminin	≤ 799 pts
1 ^{er}	40 €	80 €	40 €	80 €	100 €	40 €	40 €
finaliste	20 €	40 €	20 €	40 €	50 €	20 €	20 €
1/2 finaliste	10 €	20 €	10 €	20 €	20 €	10 €	10 €

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018

72 joueurs max.							
	1	2	3	4	5	6	7
	8H30	9H15	10H30	11H15	12H30	13H15	15H
	≤ 1299 pts	≤ 1899 pts	≤ 1499 pts	≤ 1999 pts	≤ 1699 pts	≤ 2199 pts	≤ 1799 pts
1 ^{er}	100 €	160 €	120 €	170 €	150 €	200 €	150 €
finaliste	50 €	70 €	60 €	80 €	70 €	90 €	70 €
1/2 finaliste	20 €	30 €	30 €	40 €	30 €	40 €	30 €

Art.5 – Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux.
Le forfait sera prononcé après le troisième appel.

Art.6 – Les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Art.7 – Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de **M.LACHAUMETTE Jean-Luc**, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de **M. PIRIOU Arnaud**, spider officiel qui saisiront les résultats sur SPID.

TOURNOI REGIONAL DE L'E.P. LOGNES

27 et 28 octobre 2018

Homologué sous le N°xxx

2/2

Art.8 – Le premier tour se fera par poules de trois joueurs.

Les deux premiers seront qualifiés dans le tableau final à élimination directe.

Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge arbitre.

Art.9 – Tarifs des engagements par jour.

Frais d'engagement
tableaux A - B - C - D - F - G
8 €
tableaux E et 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7
9 €

3 tableaux maximum par jour.

Troisième tableau gratuit pour les filles.

Art.10 – Le tournoi est doté de **2810 €** qui seront remis sous forme de chèques.

Pour les moins de 11 ans, les chèques seront libellés à l'ordre des parents ou du tuteur légal.

Art.11 – Les balles utilisées seront en plastique 3 étoiles de couleur blanche et fournies par le club organisateur.

Art.12 – Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'affaires personnelles. De plus, tout autre litige sera tranché par le J.A.3 et le comité organisateur.

Art.13 – Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs ne dépassant pas les 699 points. Toutefois, pour le samedi uniquement, leur participation dans le tableau F (TC Féminin) sera obligatoire.

Art.14 – Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés traditionnels FFTT d'Ile de France possédant une licence 2018/2019 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté », sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.

Art.15 – Les inscriptions pourront se faire jusqu'au vendredi 26 octobre 2018 – 19H00 :

MAIL : tournoi.eplognes@gmail.com

SMS: 07 68 23 29 76

Les inscriptions pourront s'effectuer cependant sur place le samedi 27 octobre et le dimanche 28 octobre 2018 dans la limite des places disponibles.

L'Entente Pongiste de Lognes

Président : Mr LE GUEN Mehdi

